TOUT SAVOIR (rapidement) SUR LES « SOULÈVEMENTS ASSOCIATIFS »

Qui, quand, où, pourquoi, comment?

Sommaire de la présentation de la mobilisation « Soulèvements Associatives »

```
1/ L'origine, la genèse, les objectifs
```

- 2/ Un coup d'envoi officiel « le 1er juillet 2025 »
- 3/ Et maintenant?



Depuis création du CAC en 2010, tradition de « sursauts citoyens » et de mobilisations sociales associatives...

...C'est même un intérêt du CAC : la connexion entre mouvement social et mouvement associatif



... Mais avec beaucoup de questionnements récurrents : quelles formes efficaces pour l'action, pour se faire entendre, pour se faire comprendre ?

- Grève générale... des associations ?
- « Journées noires » au niveau national (débrayages... sabotages?)
- Opérations « casseroles » devant les institutions ? Pique-nique géants ? Banquets ?
- Die-in, sit-in? Marches et manifestations?
- Opérations symboliques, « happenings » dans des lieux emblématiques (place de la bourse, place de la République, devant le Panthéon, devant l'assemblée nationale etc)



PENDANT CE TEMPS LÀ, LE SCÉNARIO DE L'AFFAIBLISSEMENT QUI SE PRÉCISE, S'ACTUALISE ET SE CONCRÉTISE



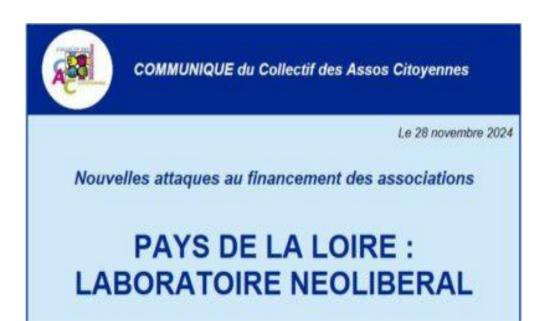


Dans ce contexte, depuis la rentrée, trois temps d'accélération du scénario du renforcement

LE PLF Barnier cet automne...



1/ L'ORIGINE, LA GENÈSE L'épisode « Pays de la Loire »...



1/ L'ORIGINE, LA GENÈSE L'épisode « Pays de la Loire »...

Un Conseil Régional emblème de Collectivités Publiques de plus en plus « décomplexées » dans leurs logiques néo-libérales autoritaires

- Contre « le monopole d'associations très politisées qui vivent d'argent public ? »
- Le marché peut parfaitement répondre aux besoins, qu'ils soient culturels ou sociaux
- d'ailleurs « quelle est la pérennité d'un système qui, pour exister, est à ce point dépendant de l'argent public ? »
- « Il est temps d'encourager des initiatives autonomes, des partenariats et des formes de financement nouvelles »





1/ L'ORIGINE, LA GENÈSE L'adoption en force du budget 2025

Début Février 2025, passage en force du PLF Bayrou, résumé en une petite poignée de chiffres-clés :

- 49.3
- 90 Milliards de réduction budgétaire sur les deux ans à venir

Mais aussi deux autres chiffres qui complètent cette toile de fond :

- 6 % de la richesse nationale était détenue par les 500 plus riches il y a 30 ans contre 42 % aujourd'hui
- 211 milliards d'aides sans quasiment aucune contrepartie versées aux entreprises chaque année etc

1/ L'ORIGINE, LA GENÈSE L'adoption en force du budget 2025

6 Février 2025 - La réaction « on va pas crever en silence! »

« Pour ne plus subir, et reprendre l'initiative, nous lançons, ce jour, un comité d'action qui se réunira chaque semaine pour coordonner les éléments de cette mobilisation (...). Nous invitons, partout sur le territoire, l'ensemble des associations et initiatives citoyennes à se rassembler et nous rejoindre, pour inventer et organiser la mobilisation dans chaque région, département, ville, commune. »



« Allons-nous crever en silence ? » <u>alertait</u> récemment un directeur de centre social. Avec les baisses de subvention massives annonçant licenciements et dégâts sociaux, les acteurs associatifs n'y arrivent plus.

Le vote du Projet de Loi de Finances 2025 s'est accompagné d'attaques politiques et d'une disqualification sans précédent du monde associatif. Ces politiques répressives se répercutent dans de nombreuses Collectivités territoriales. L'effet domino est terrible pour un nombre croissant d'associations partout en France et surtout pour les populations destinataires de leurs actions.

L'étude du Mouvement associatif, du Réseau National des Maisons des Associations et d'<u>Hexopée</u> sur la santé financière des associations vient donner une première idée de ce « carnage budgétaire » qui va encore s'intensifier avec les 40 milliards de restrictions budgétaires déjà annoncées dans le PLF 2026.

Ce contexte nécessite, plus que jamais, de parvenir à se faire entendre. Comme le rappelle unanimement le CESE dans l'avis « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique », la question du financement des associations relève bien d'une « urgence démocratique ».

Ainsi, face à ce mépris de l'action associative, le COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES, ses réseaux membres et partenaires, appellent à des mobilisations locales et nationales.

2/ OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI? Focus sur la manière dont la mobilisation « soulèvements associatifs » s'est construite

De Février à Juillet 2025, une mobilisation en trois volets

- 2.1/ S'informer, informer
- 2.2/ Agir pour se faire entendre
- 2.3/ Proposer et se projeter dans une société plus respirable grâce à l'action associative

2/ OÙ EN EST-ON AUJOURD'HU!? 2.1 S'informer, informer

Premier espace d'implication (car « savoir, c'est pouvoir ! »)

Donner à voir et à comprendre les conséquences des coupes budgétaires et des entraves aux capacités d'actions des associations.

- 2.1.1: l'étude flash « état de santé des acteurs associatifs » (RNMA, Mvt Associatif, Hexopee)
- 2.1.2 : Digipack (revue de presse mutualisée) : https://digipad.app/p/1100343/f5ab98f5c7bfe





2/ OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI? 2.2 Agir pour se faire entendre

Ce n'est pas le tout d'avoir l'information, encore faut-il la faire entendre, la faire comprendre...

C'est l'objectif précisément d'une opération d'avril/mai 2025, la campagne « 1 jour, 1 alerte, 1 asso »

Mais aussi de temps fort avec une date « charnières », repère, « clé » : le 1^{er} juillet, date anniversaire de la loi de 1901 qui consacre la liberté d'association





LIBERTE - EGALITE - SOLIDARITE

LE 1 ER JUILLET, REMETTONS LA RÉPUBLIQUE À L'ENDROIT!



2/ OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI?

2.3 Proposer et se projeter dans une société plus respirable grâce à l'action associative

- Il ne s'agit pas d'une démarche « corporatiste » consistant simplement à défendre les associations parce qu'elles sont des associations
- ... Il s'agit surtout de permettre l'émergence et le développement d'alternatives portées par le segment non lucratif de la société civique.
- Les solutions ne viendront pas seulement des appareils politiques, les initiatives citoyennes (associatives) consistent une force politique à développer d'où l'implication dans <u>l'initiative HUMUS</u>

OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI?

ON NE PART PAS DU PAGE BLANCHE MAIS BEAUCOUP RESTE À FAIRE

L'orientation générale

1/ Permettre et partir de l'expression des premiers concernés : l'objectif des SOULÈVEMENTS ASSOCIATIFS est d'abord de donner la parole aux citoyens qui font vivre les associations et la démocratie associative.

Mise en place actuellement d'un dispositif de « CAHIERS DES ASSOCIATIONS CITOYENNES » (sorte de cahiers de doléances <u>et d'espérances !</u>)

2/ Soutenir et faciliter des mobilisations et temps forts permettant de faire entendre/ comprendre et de rendre visible/lisible les revendications, doléances, propositions portées et élaborées collectivement par les acteur-trices associatifs

14

OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUL?

EN RÉSUMÉ, 3 OUTILS PRINCIPAUX

- Un appel fédérateur
- Un outil cartographique de visibilisation/valorisation des mobilisations
- Un dispositif d'expression « cahiers des associations citoyennes » mais aussi des temps de partages et de lectures collectives de ces cahiers (les 12 décembre, 3 avril, 5 juin)





cahiers de doléances & de revendications pour des Soulèvements associatifs

2025 - 2026



« Allons-nous crever en silence ? » <u>alertait</u> récemment un directeur de centre social. Avec les baisses de subvention massives annonçant licenciements et dégâts sociaux, les acteurs associatifs n'y arrivent plus. Le vote du Projet de Loi de Finances 2025 s'est accompagné d'attaques politiques et d'une disqualification sans précédent du monde associatif. Ces politiques répressives se repercutent dans de nombreuses Collectivités territoriales. L'effet domino est terrible pour un nombre croissant d'associations partout en France et surout pour les populations destinataires de leurs actions.

L'étude du Mouvement associatif, du Réseau National des Maisons des Associations et d'<u>Hexopée</u> sur la santé financière des associations vient donner une première idée de ce « camage budgétaire » qui va encore s'intensifier avec les 40 milliards de restrictions budgétaires déjà annoncées dans le PLF 2026.

Ce contexte nécessite, plus que jamais, de parvenir à se faire entendre. Comme le rappelle unanimement le CESE dans l'avis « Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique », la question du financement des associations relève bien d'une « urgence démocratique ».

Ainsi, face à ce mépris de l'action associative, le COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES, ses réseaux membres et partenaires, appellent à des mobilisations locales et nationales.

3/ CALENDRIER

- Du 6 Février, le premier appel au 1er Juillet 2025 : première phase
- De Septembre 2025 au 1^{er} juillet 2026 (date des 125 ans de la loi de 1901) : deuxième phase à construire

Une saison qui sera ponctuée notamment par :

- vote du budget 2026
- élection municipales
- la suite des soubresauts politiques (dissolutions ? Préparation par les grosses (et petites) écuries de la « course de chevaux » qu'est l'élection présidentielle etc
- ... et la suite du mouvement social auquel les associations sont amenées à prendre part